



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

DECISION N° 021/FCF/CR/2022 DE LA COMMISSION DE RECOURS

Affaire : NEW STARS CONTRE SYNAFOC ET AUTRES

(Recours en annulation contre les décisions N° 013/FCF/CFHD/2022 du 05 juin 2022 du Juge Unique de la Commission Fédérale d'Homologation et de Discipline et N° 032/FCF/CFHD/2022 du 24 juin 2022 de la Commission Fédérale d'Homologation et de Discipline portant relégation en division inférieure de NEW STARS DE DOUALA)

L'an deux mille vingt-deux et le sept du mois d'octobre ;

- Vu la Constitution du Cameroun ;
- Vu la loi n°2018/014 du 11 juillet 2018 portant organisation et promotion des activités physiques et sportives ;
- Vu les Statuts, Règlements Généraux, le Règlement Financier et le Code Disciplinaire de la FECAFOOT ;
- Vu les résolutions de la session ordinaire de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FECAFOOT du 27 août 2022 ;

La Commission de Recours composée de :

- **Monsieur MAMBINGO EITEL, Président ;**
- **Maître NTEDE Faustin, Vice-Président ;**
- **Madame MENGUE BIKORO ; Membre ;**
- **Maître OUMAR Ali, Membre ;**
- **Maître KASSIYA ; Membre ;**

Cinq (05) membres sur sept (07) étant présents, la commission peut valablement siéger ;

PAR CES MOTIFS

La commission,

Statuant contradictoirement à l'égard des parties, et à l'unanimité des voix des membres présents ;

Constate que par décisions numéros 11 et 12 du 04 août 2022, les appels interjetés contre les décisions N° 013/FCF/CFHD/JU/2022 du 05 mai 2022 du Juge Unique de la Commission Fédérale d'Homologation et de Discipline, et N° 032/FCF/CFHD/2022 du 24 juin 2022 de la

Commission Fédérale d'Homologation et de Discipline portant constatation de la relégation en division inférieure de NEW STARS de DOUALA ont été déclarées recevables en la forme ;

AU FOND

Confirme les décisions querellées ;

Ordonne la publication de la présente décision conformément à la réglementation en vigueur.

LE PRESIDENT

M. MAMINGO EITEL

LE VICE PRESIDENT

Me. NTEDE FAUSTIN

LE MEMBRE

Mme MENGUE BIKORO

LE MEMBRE

Me. KASSIYA

LE MEMBRE

Me. OUMAR ALI